

BULLETIN D'INSCRIPTION
Les Fondamentaux du QI GONG
« Aux racines du Corps Energétiques »
Cycle 2025 - 2027

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
Tél : Email :

Dates prévisionnelles

- 21 - 23 Novembre 2025**
- Séminaire 2 2026**
- Séminaire 3 2026**
- Séminaire 4 2026**

Retraite d'été 2026:

Dates à préciser

Tarif :

- + Prix Formation 1 200 €**
- + Adhésion Association comprise (15 €)**
- + Stage d'été compris (Tarif préférentiel) 1 600 €**
- + Hébergement sur place possible 80 € (Pension complète/jour)**
- + Arrhes 500 €**
- + Remise exceptionnelle 10%** (élèves inscrits en cours hebdomadaires depuis au moins une année complète)
- + Remise 10%** (couple pour 1 inscription, famille, chômeurs etc.) – Remises non cumulables

Chèque à l'ordre d'Energies et Emergences.

L'inscription sera prise en compte à réception du bulletin signé et accompagné du (des) chèque (s) de règlement. Les arrhes ne pourront être remboursées en cas de désistement un mois avant le début du stage, sauf cas de force majeure justifié, un avoir sera proposé.

Fait à : Le : Signature

Bulletin d'inscription à retourner à **Association Energies et Emergences**

540, route de Collet - 07300 – Cheminas -

Tél : Bernard MINGUET - **06 17 34 01 92** - Email : contact@qigong-energies-emergences.com

Conditions Générales

I. Conditions d'engagement pour nos stages & formations

L'**engagement** à nos stages ou nos formations implique une participation assidue aux journées, aux weekends ou aux 4 séminaires du Cycle de formation « Les fondamentaux du Qi Gong », pour permettre une progression adaptée à chacun ainsi qu'au groupe. Même si sur un plan administratif, le règlement de l'inscription s'effectue pour l'année, **l'engagement du participant s'effectue pour suivre ce 1er Cycle sur les 3 années prévues dans leur intégralité.**

Le Cycle de formation « Les fondamentaux du Qi Gong » offre la possibilité (de manière optionnelle) de participer à une de nos retraites d'été.

Généralement l'un des stages concerne « **un Qi Gong de base** » (voir descriptif du Cycle de Formation : « Les fondamentaux du Qi Gong ») abordé pendant les séminaires, l'autre stage est destiné à la pratique du **Dayan Qi Gong (Oie Sauvage)**.

Les participants au Cycle : « Les fondamentaux du Qi Gong » sont prioritaires pour participer au stage d'été. Ils devront se positionner au moment de l'inscription dans la mesure du possible, **ou au plus tard à l'issue du 2^{ème} weekend.**

Le prix comprend l'enseignement, les différents supports pédagogiques fournis (documents papiers, vidéos, planches, bibliographies.....

II. Conditions générales pour nos stages & formations

L'inscription est effective à compter de la réception du chèque d'arrhes. Une confirmation par mail atteste de l'inscription. A compter de cette confirmation le stagiaire est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales ci-dessous et de « déclarer les accepter ».

Le chèque d'arrhes est encaissé à réception. Le solde de l'enseignement est réglé lors du 1er séminaire (possibilité de payer en plusieurs fois sur demande).

1. En cas d'annulation de votre part la demande devra être formulée et envoyée par écrit :

- Les demandes d'annulation reçues plus de 1 mois avant le 1er séminaire donneront lieu au remboursement des arrhes versées. 50€ de frais de dossier seront retenues.
- Pour les demandes reçues moins de 1 mois avant le 1er séminaire les arrhes seront conservées dans leur totalité.

2. En cas d'annulation de notre part

- Avant le 1er séminaire, l'ensemble des sommes versées sera totalement remboursé.
- Si l'annulation a lieu en cours de formation, le remboursement se fera au prorata des jours annulés, et ne donnera lieu à aucune autre forme de dédommagement.

3. **En cas de désistement du stagiaire**, en cours de formation la totalité du coût de l'enseignement reste dû. Aucun remboursement ne sera effectué.
4. **En cas d'absence** en cours d'année, identifiée lors de l'inscription, le séminaire manqué pourra être reporté dans des conditions définies ensemble préalablement.
5. **En cas d'annulation pour une cause majeure** indépendante au stagiaire et à l'école (Confinement Covid, etc...) les sommes restants dues pourront faire l'objet d'un remboursement au prorata temporis déduction faite des frais administratifs, ou d'un avoir.

III. Conditions générales pour l'hébergement et la restauration

Les repas et l'hébergement sont réglés à l'arrivée de chaque weekend.

Le tarif appliqué est celui figurant sur le bulletin d'inscription du stage ou de l'ensemble d'une formation.

Les options d'hébergement ont lieu au moment de l'inscription. Nous accueillons les stagiaires en chambre de 2 ou 3. Il existe des possibilités pour 3 chambres individuelles (ou couples), en fonction des disponibilités.

L'heure d'arrivée, la veille ou le matin du séminaire, ainsi que la prise des repas doivent être précisées au plus tard une semaine (7 jours) avant le démarrage du séminaire.

IV. Droits à l'image :

Au cours des séminaires, nous pouvons (voire d'autres stagiaires) être amenés à prendre des photos, ou des vidéos. A chaque fois les participants seront prévenus afin de ne pas être surpris et incommodés.

Sauf avis contraire de votre part, au moment de l'inscription vous acceptez les conditions concernant le droit à l'image comme définit ci-dessous :

« J'autorise l'Association Energies & Emergences, ainsi que d'autres associations partenaires, à utiliser des photographies, des vidéos ou autres supports prises pendant les stages et formations ou autres évènements sur lesquelles je figure, et ceci pour sa communication sur tous supports.»

Fait à : Le :

Signature du stagiaire
« Bon pour acceptation »